

Conseil du 20^e arrondissement de Paris

Séance du Jeudi 18 Juin 2015

Vœu relatif à la grève dans les piscines municipales

Vœu déposé par Atanase PERIFAN et les élus du groupe LES REPUBLICAINS 20

Considérant la volonté de Paris de devenir la capitale des Jeux Olympiques dans un avenir proche ;

Considérant la volonté affichée de la Mairie de Paris de mettre en œuvre un plan « nager à Paris » de renouvellement de l'offre de piscines ;

Considérant la grève du personnel des piscines de Paris qui dure depuis un an et quatre mois, et l'absence de solution qui a rend aujourd'hui la situation catastrophique, plus de dix piscines (sur quarante à Paris) ayant été fermées simultanément pendant la moitié des mois d'avril et de mai, selon les décomptes précis d'une association d'usagers ;

Considérant que cette situation est totalement incompatible avec les deux volontés précédemment citées ;

Considérant que dans notre arrondissement, des piscines ont été fermées certains jours à cause de cette grève et le mécontentement des usagers ;

Considérant que nous tenons à rappeler que nous ne sommes pas contre le droit de grève, mais que nous considérons qu'il est de la responsabilité de la Mairie de Paris d'en sortir au bout de près d'un an et demi,

Considérant que face à la passivité manifeste de la Mairie qui détient aujourd'hui le record de la grève parisienne la plus longue sur les quarante dernières années, il est de notre responsabilité de formuler des propositions constructives pour redonner aux habitants du 20^e la jouissance des équipements sportifs qu'ils financent par leurs impôts,

Atanase PERIFAN et les élus du groupe Les Républicains émettent le vœu que:

- **qu'un affichage en temps réel des bassins en grève soit réalisé de façon fiable et réactive par la mairie, ce qui devrait être facilité par la récente décision de justice obligeant les grévistes à se déclarer 48 heures à l'avance ;**

- **qu'il soit étudié activement la possibilité de remplacer un agent en grève dans une piscine par un agent volontaire d'une autre piscine, pour éviter qu'un seul agent manquant suffise à bloquer la totalité de la piscine dans le cadre de grèves tournantes pénalisantes pour les usagers ;**
- **qu'un plan rigoureux de maintenance préventive des équipements techniques soit réalisé, pour éviter que les pannes à répétition, et se succédant parfois de façon étonnamment méthodique, ne conduise à fermer les bassins quand bien même aucune grève n'ait lieu ;**
- **que les vacances d'été donnent lieu à des horaires aménagés et larges, permettant à tous les publics de l'arrondissement de profiter du bain durant l'été, non seulement durant la journée mais également le soir, pour ceux qui continuent à travailler en juillet et en août ;**
- **qu'un échange plus transparent ait lieu sur les conditions des négociations en cours avec les personnels, celle-ci devant inclure des représentants des conseils de quartier, ainsi que des représentants des associations d'usagers, de façon à ce qu'une solution globale puisse être trouvée satisfaisant toutes les parties ;**
- **que si cette situation de grève larvée ne se débloquait pas à court terme, et que la mairie de Paris confirmait qu'elle a fait tout ce qu'elle avait pu pour débloquer le conflit, alors qu'elle ait le courage d'assumer un passage en délégation de service public de la gestion de ces piscines, au moins partiellement, de façon à rendre effectif le service public aux Parisiens, à moindre coût global, et sur des horaires plus étendus.**